



Communauté de Communes de la Champagne Picarde

Il n'y aura pas de centre aéré durant les vacances de la Toussaint.

Nouveaux horaires à compter
du 30 octobre 2006

DÉCHETTERIE

Lundi : de 14h à 17h
Mercredi : de 14h à 17h30
Vendredi : de 14h à 17h
Samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Rappel : Il est strictement interdit de déposer des sacs poubelles devant les grilles de la déchetterie.
Tout contrevenant s'expose à une forte amende.

Encombrants

Une collecte d'encombrants sera effectuée par EMMAÜS, **le jeudi 14 décembre 2006, à partir de 8h30.**

Il ne s'agit pas d'un ramassage devant votre porte.

La veille, vous devez déposer vos objets encombrants (réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, matelas, gazinière, etc...) sur l'un des trois emplacements prévus à cet effet :

- Terrain du château d'eau, route de Prouvais
- Parking près de l'atelier municipal et de la « Petite Gare »
- Devant le nouveau cimetière.

Les endroits réservés pour le regroupement des encombrants seront balisés par des barrières.

Attention : Les déchets verts et ménagers, papiers, cartons, bouteilles ne seront pas ramassés.

Déchets acceptés à la déchetterie	Déchets interdits
Ferraille : fer, fonte, grillage, vélo, cuivre, zinc, lave-linge, lave-vaisselle, congélateur, cuisinière	Emballage souillé, bouteille de gaz, téléviseur, plaque fibrociment, obus
Encombrants : mobilier, jouet, lierie, plâtre, cloison, moquette	Matériaux contenant de l'amiante
Déchets verts : taille de haies, résidu de jardin, fleurs, sapin, herbe, branchage de moins de 13cm de diamètre, gazon	Branchage de plus de 13cm de diamètre, souche, bois, menuiserie, chevron avec clou, chevron avec clou, bois peint, cailloux, porte
Gravats : pierre, brique, faïence, tuile, marbre, ardoise naturelle, porcelaine, grès, pot de fleur en terre, cailloux	Plâtre, ciment, fibro, placo, ardoise fibro, bois, polystyrène
Piles : pile bouton, alcaline, saline	
Huile : huile de vidange uniquement	Huile végétale, huile mélangée avec diluant
Verre : bouteille et flacon en verre	Miroir, pare-brise, porcelaine
Papier : papier, carton, journaux et magazines propres et secs	Papier et carton souillés, mélangés avec des aliments, plastique, papier paraffiné, carbone, calque
Pneu de véhicule léger et camionnette	Roue complète
Plastique : bouteille, aérosol, boîte conserve, emballage en aluminium	Bouteille d'huile, emballage souillé
Textile : vêtement, chaussure, accessoire	

Plate-forme informatique de Condé :

Venez bénéficier de cours gratuits d'initiation ou de perfectionnement !
Monseigneur Pascal Maubé vous accueille à Condé.

Modules d'initiation et de perfectionnement à l'informatique : • Bases de l'informatique • Word • Excel • Publisher...

Modules d'initiation à l'Internet : • Bases de l'Internet • Internet • Courrier électronique • Internet et l'emploi • Créer une page web ou un blog

Et aussi • Photo numérique

Et tousjours, accès libre et gratuit, créneau d'1h par jour. Prendre RDV au Point Villages de Guignicourt : 03 23 25 36 80.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : Jeudi : de 13 h à 19 h / Vendredi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 19 h / Samedi : de 9 h à 12 h.



Communauté de Communes de la Champagne Picarde

Horaires d'ouverture du Point Villages

Lundi, mardi et jeudi :
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi :
de 9h à 12h30.

Le Point-Villages sera fermé du
30 octobre au 3 novembre 2006.

La Communauté de communes de la Champagne picarde

avec la collaboration du Centre de Secours de Beaurieux
organise une **SESSION DE FORMATION AFPS**
(Attestation de Formation aux Premiers Secours)

Les 7/8/9/14 et 16 novembre de 20 h à 22h

Lieu : Berry au Bac - Participation : 10 Euros
Inscription au point Villages de Guignicourt
Place de la gare - Tél. 03 23 25 36 80

Syndicat d'Initiative de Guignicourt



Maisons Fleuries

Comme chaque année, le Syndicat d'Initiative organise un concours des « maisons fleuries ». Le CIL de Saint-Quentin s'associe à ce concours pour récompenser ses locataires.

Un jury a parcouru les rues du village le 29 juin dernier, afin de sélectionner les plus beaux jardins.

Le 7 octobre les lauréats, réunis à la mairie, prenaient connaissance des résultats et recevaient des cadeaux sous forme de bons d'achat.

Le Syndicat d'initiative exprime une pensée particulière pour Madame Vigogne, souvent citée au palmarès des maisons fleuries, et dont le prix est remis à titre posthume à sa famille.



Palmarès :

1^{ère} : Yvette Defaux ; **2^{ème} :** André Choux ; **3^{ème} ex aequo :** Pierre Diot et Gilbert Roupsy ; **5^{ème} :** Jean-Louis Hocquet ; **6^{ème} :** Laurent Meurisse ; **7^{ème} :** Gérard Chassepot ; **8^{ème} :** Clovis Balzarini ; **9^{ème} :** Monique Rollet ; **10^{ème} :** Delphine Estermann ; **11^{ème} :** Daniel Lobet ; **12^{ème} :** Mme Vigogne ; **13^{ème} :** Claude Rochette ; **14^{ème} ex aequo :** Raymond Youdois et Jacques Artégiani ; **16^{ème} ex aequo :** Philippe Mours et Jacques Thille ; **18^{ème} :** Jean Pajck ; **19^{ème} :** Fernando Soares .
Dans la catégorie « Immeubles » : **1^{ère} :** Mme Crespel ; **2^{ème} :** Mme Droyer ; **3^{ème} :** Edith Lefèvre ; **4^{ème} :** Mme Zambeaux.

A tous, félicitations et merci de participer activement à l'embellissement de notre commune.

Père Noël

Le Père Noël fera
une distribution de friandises
aux enfants sages,
le mercredi 20 décembre
2006, entre 14h et 17h,
sur les places du village
et du super marché.
Rendez-vous à 14h
sur la place de la Mairie.



Concours des Maisons Illuminées

Le jury du Syndicat
d'Initiative passera pour
le concours des « Maisons
illuminées » **entre Noël**
et Jour de l'An dans les
rues du village, à la
tombée de la nuit.